

vous n'avez vu le nom du député de Bellechasse. Et si je retourne devant mes électeurs, ce sera avec un nom aussi honorable, une réputation aussi intacte d'honnêteté que lorsqu'ils m'ont confié leur mandat.

Je défie l'honorable député de Montmagny de trouver quoi que ce soit de nature à ternir ma réputation comme honnête homme. Il peut bien porter des accusations générales, jeter l'injure à flots sur moi ; il a la voix assez puissante, assez de fiel et de malice au cœur pour cela ; mais je lui dis : spécifiez un cas, une circonstance où j'aie été impliqué dans une transaction scandaleuse ou illégale. Si vous en trouvez un seul, vous aurez alors le droit de m'attaquer devant cette Chambre, dans la presse ou sur les hustings.

L'honorable monsieur croit que les autres n'ont pas droit à leurs convictions, que seul il l'a. Seul il a le droit d'être un jour favorable à la réciprocité illimitée, le lendemain annexionniste, le surlendemain libre-échangiste. Après ces trois soubresauts, le voilà combattant pour un tarif de revenu.

Bien que conservateur-national, je suis toujours demeuré fidèle au principe de la protection. Si un jour dans des circonstances spéciales, j'ai consenti à une réciprocité limitée avec les Etats-Unis, j'ai vite constaté que ce programme était abandonné même par ses promoteurs, et qu'il était en outre devenu impraticable. J'ai compris alors que j'étais engagé dans une voie erronée. Etais-je tenu d'y demeurer le reste de mes jours ? La gauche avait abandonné son drapeau ; pouvait-elle me forcer à y demeurer attaché ? L'honorable député peut continuer à m'injurier sur cet incident de ma vie ; je laisse le public et cette Chambre à décider entre lui et moi. Quant au *boodlage*, le public est parfaitement renseigné ; il sait que je ne m'en suis jamais rendu coupable et que je l'exécère. Je somme l'honorable député de préciser, et je sais qu'il en est incapable.

Il affirme que j'ai été rejeté du parti libéral. Quand l'ai-je été ? Où sont ses preuves ? Je suis ici devant un homme que je respecte et que j'estime, l'honorable chef de l'opposition (M. Laurier). Il sait, lui, dans quelles circonstances j'ai laissé le parti libéral. Je suis allé le prévenir, lui dire pour quoi je ne pouvais plus marcher dans les rangs qu'il dirigeait. La conversation que nous avons eu à ce sujet, je le laisse libre de la raconter. Il n'y a rien contre son honneur ni contre le mien dans cette entrevue. Je lui ai donné mes raisons politiques, sur une question politique, et il les a comprises.

On a dit : vous vouliez avoir les faveurs de l'autre parti !

Quelles faveurs ? Que l'honorable député le dise. Qu'il regarde dans les comptes publics, qu'il regarde autour de moi, qu'il consulte les miens, mes proches, mes amis dans cette Chambre ou ailleurs, et qu'il dise quand j'ai obtenu des faveurs, et quelles faveurs je voulais ou pouvais obtenir. S'il ne peut le faire, c'est qu'il a affirmé un fait erroné, et qu'il a failli aux lois de l'honneur, ce qui n'est pas plus permis en cette Chambre qu'ailleurs. En affirmant que j'ai laissé le parti libéral parce que j'en étais chassé, en affirmant que je l'ai laissé par intérêt, il dit malicieusement des choses erronées. Je le défie de prouver ses avancées.

Il a l'accusation facile ; je lui demande ses preuves ; s'il ne les donne pas, je demande aux deux côtés de la Chambre de protéger la bonne foi, l'hon-

M. AMYOT.

nêteté et la sincérité d'un homme public qui va droit son chemin. Je ne nie pas la bonne foi chez mes adversaires, leurs convictions et leur sincérité. Mais ne peut-on pas répondre aux arguments politiques d'un homme sans lui dire : vos arguments ne valent pas parce que c'est vous qui les donnez ? Ne peut-on pas discuter le mérite d'une question sans insulter personnellement son adversaire ?

Que de fois, quand je parle en cette chambre, l'honorable député me jette le cri : " Parlez donc du Nord-Ouest. " Eh bien ! là encore, je le défie. Qu'il trouve donc dans toute ma conduite au Nord-Ouest, alors que je commandais le 9^e bataillon, un seul acte qui soit répréhensible. J'ai eu en mains des millions à ma disposition au Nord-Ouest, j'ai signé des chèques pour près d'un million, j'avais charge de tout le grand district d'Alberta, j'avais la direction non seulement du 9^e bataillon, mais aussi d'autres bataillons, car dans l'intervalle je me suis trouvé par séniorité commandant de brigade. Eh bien ! je défie qui que ce soit sous la calotte des cioux de trouver un acte répréhensible dans ma conduite dans cette campagne.

Qu'on me cite un ordre auquel j'aie désobéi, un acte indigne du soldat le plus dévoué à son pays dont je me sois rendu coupable. Moi aussi j'ai fait le sacrifice de ma vie quand je suis parti pour le Nord-Ouest, quand j'ai laissé ma famille pour aller lutter contre des compatriotes et faire respecter les lois du pays et le drapeau de Sa Majesté. Quelle est la récompense que j'en ai reçue ? Des injures de la gauche. Elle cherche à ternir ma carrière de soldat ; elle veut faire croire que cette partie de ma vie est entachée de honte. Eh bien ! je défie qui que ce soit de citer un acte, un fait, quelque chose de nature à diminuer le mérite de cette partie de mon humble carrière.

Il en est de ma carrière légale, comme de ma carrière politique et militaire. Je défie l'honorable député de citer un acte répréhensible que j'aie commis comme avocat ou comme citoyen. Et cependant, il veut continuer à m'injurier sous tous ces rapports. Il profère des généralités et espère ainsi me diminuer dans l'estime de mes compatriotes.

M. l'Orateur, je mets ce court exposé de ma carrière devant vous ; je ne crains pas le jugement de mes pairs, et je suis d'autant plus confiant que les accusations générales ne valent rien et que la vitre n'attaque pas le diamant. (Texte.)

M. CHOQUETTE : J'en appelle à la Chambre et à vous, M. l'Orateur, pour déclarer que je n'ai nullement attaqué l'honorable député de Bellechasse (M. Amyot). Je lui ai purement et simplement conseillé dans son intérêt de ne pas soulever la question du scandale de la Baie des Chaleurs, si scandale il y a eu, car l'honorable député a été autant, sinon plus, coupable qu'aucun de nous de ce prétendu scandale. Je lui ai dit de ne pas lancer l'injure au parti qui l'avait fait ce qu'il est aujourd'hui. Ce n'est pas dans cette chambre que nous devons laver son linge sale. Cela sera fait ailleurs.

J'ai dit qu'il devait son siège au parti libéral, et malgré cela, malgré l'opinion du comté de Bellechasse, dont il ne représente pas ici les principes politiques, il supporte le gouvernement au pouvoir, bien qu'il ait été élu à la faveur des principes opposés à ceux de ce gouvernement.

Il a changé son allégeance politique sans aller devant le comté de Bellechasse pour lui remettre le